**Compte-rendu de la réunion du 12 novembre 2018**

Présents : Hakin L, Douin Y, Junius C, Croes D, Meyers L, Rousch H, Maurage D, Vincent JM

1. Administratif et financier :

* Entre les affiliations de la saison passée et celles de cette année il y a une diminution de 62 joueurs mais, il y a 9 licences A supplémentaires.
* A l’heure actuelle, il y a toujours de nouvelles affiliations qui rentrent au secrétariat de l’aile francophone.
* L’Aile Francophone a versé au comité provincial, la quote-part qui lui revient par rapport aux affiliations des joueurs liégeois. Cet apport d’argent nous permet d’envisager la saison avec sérénité.
* Un rappel est fait en ce qui concerne le site de l’aile francophone. Le site administratif est accessible via les espaces personnels tandis que pour tout ce qui concerne le sportif c’est sur le site résultats qu’il faut se connecter (<https://resultats.aftt.be/>).
* Le contrôle interclubs fonctionne mieux qu’en début de saison, mais il reste quelques petits soucis en ce qui concerne les forfaits généraux ainsi que pour les dispositions particulières de l’interclubs en province de Liège (nouvelle attribution des points en fonction des alignements).
* Le site est encore sujet à de perpétuelles améliorations. A l’issue des dernières, un tutoriel sera envoyé à tous les affiliés afin de permettre de mieux utiliser le site.
* Il faut, sur le site, considérer la catégorie poussins comme catégorie benjamins

1. Interclubs :

Dans l’ensemble il se déroule bien. Suite aux nouvelles dispositions en ce qui concerne l’alignement des joueurs dans les équipes, on constate que les équipes alignent au moins trois joueurs aux classements en rapport avec le niveau.

Est-ce un effet des nouvelles règles ou le calendrier, on pourra se faire une meilleure idée lors des semaines dites à problèmes si cela sera toujours le cas.

L’encodage des résultats n’est pas toujours optimum en raison de l’accès limité au serveur et qui par conséquent n’est pas toujours accessible. Un travail à ce niveau sera effectué afin de permettre l’accès dans des conditions plus confortables.

1. Adeps :

L’Adeps a décidé de revoir son fonctionnement en matières de subsides et appliquera à partir du 1 janvier 2019 un texte unique. Nous pouvons déjà vous faire, dans les grandes lignes, un premier point à ce sujet :

* Les aides pour l’achat de matériel sportif seront traitées spécifiquement.
* Au niveau des aides pour les activités sportives, un maximum de 4 activités par an sera possible, soit dans un projet global (1 à 4 activités) soit via des projets au coup par coup.
* La durée des programmes pourra varier de 1 à 25 heures.
* Pour tous les programmes il faudra un encadrement breveté.
* Pour les programmes de perfectionnement il faudra un encadrement spécifique en rapport au niveau.
* Le montant du subside sera calculé sur base du nombre de participants et du niveau de l’encadrement.
* Les projets devront être introduit 4 mois à l’avance et uniquement via le site internet.
* Un projet supplémentaire pourra toutefois voir le jour si lors des autres projets ceux-ci rencontrent des critères créatifs (sport loisir, sport au féminin, intégration handicap…….).

Il semble que pour l’instant l’aspect labellisation des clubs ne soient plus d’actualités pour l’accès à ces différents subsides.

1. Loisir et handisport :

L’adeps insiste pour l’intégration des personnes souffrants d’handicaps. Nous envisageons donc en parallèle à certaines compétitions, de réserver de la place pour organiser également des séries pour ces joueurs.

A l’heure actuelle déjà pas mal de joueurs « handicapés » se mêlent à nos compétitions. On pourrait donc voir des joueurs jouer soit en « valide », soit en « handi », soit dans les deux séries.

Il faut savoir qu’il y a quatre catégorie en handi soit assis A et B, soit debout A et B. Une collaboration avec la ligue « handi » permettrait de mettre ces compétitions en place. Un incitent sous forme d’un subside de 250 euros de la part de ligue handi est octroyé pour ces manifestations. Une aide logistique est également disponible via cette ligue.

Nous avons des contacts avec celle-ci pour définir plus spécifiquement les besoins et les attentes.

Nous sommes aussi attentifs à l’accès à des compétitions loisirs et envisageons la création de compétitions spécifiques.

Une formule par équipes mixtes de deux joueurs a été mise sur la table avec des règles qui restent à définir, en voici le déroulement. La première expérience se ferait fin du mois de mai en dehors de toutes les compétitions officielles et serait jumelée avec une compétition « handi ».

Match en 3 sets gagnants qui se déroulera comme suit :

Set 1 : Dame contre Dame

Set 2 : Homme contre Homme

Set 3 : Double

Set 4 : Homme contre Dame

Set 5 : Dame contre Homme

Votre avis nous intéresse, ne manquez pas de nous le faire savoir.

1. Divers :

* 3 nouveaux arbitres ont réussi la formation partie écrite, ils finaliseront celle-ci par un examen pratique.
* Pour la coupe de la province il y a beaucoup de candidatures pour l’organisation de celle-ci mais très peu d’équipes inscrites.
* La labellisation connaît quelques petits soucis car les points obtenus et renseignés sur le site ne sont pas en concordance avec les critères prévus.
* La mise en ligne des inscriptions pour les championnats provinciaux va se faire dans les jours qui suivent.
* Attention pour les vétérans qui auront participés aux compétitions qui donnent droit d’office à la participation aux championnats de Belgique, ceux-ci seront d’office inscrit pour ces championnats.

Il faudra impérativement se désinscrire car en cas de non-participation une amende sera appliquée